

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 135 (1990)
Heft: 9

Artikel: Dufour et les Bonaparte
Autor: Pedrazzini, Dominic-M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dufour et les Bonaparte

par le major Dominic-M. Pedrazzini

Si Dufour fut un Suisse passionné, ce sentiment ne prévalut pas d'emblée chez le patriote enthousiaste qui deviendra l'une des figures de proue de la nouvelle Confédération. Jusqu'à l'âge de 28 ans, son cœur bat pour la France, et cette première passion ne sera jamais totalement refoulée.

Comment oublier l'orientation française de sa famille, ralliée dès le début aux grands principes de la Révolution? Comment oublier l'engouement de ses parents pour Rousseau et les idées nouvelles? Comment oublier l'annexion de Genève? Comment oublier les héros antiques et les fastes de la République classique dont son esprit a été nourri et auxquels se réfère la France républicaine? Comment oublier sa formation dans les grandes écoles, les maîtres et les amis, tenants et aboutissants du régime? Comment oublier les dix années de service dans la Grande Armée, au péril de sa vie et de son honneur? Comment oublier enfin l'empereur, personnification des mythes de l'enfance, des espoirs de jeunesse, des certitudes de l'âge d'homme, ce Napoléon voué à la gloire de la France puis aux gémomies de l'Europe? Comment oublier son serment?

Ces questions nous viennent à l'esprit quand nous parcourons les étapes de la vie de Dufour, jalonnées

des repères que la France a placés sur son chemin, en la personne de deux empereurs d'une famille étonnante: les Bonaparte. Les rapports privilégiés qui s'établirent entre l'officier suisse et Louis-Napoléon surtout sont générateurs d'influences réciproques qu'il s'agit de démêler.

Dans l'honneur et la franchise, selon sa devise, Dufour affiche ses sympathies.

«Jamais, écrit-il, la crainte ne glaça ma langue. J'ai rompu des liens que je chérissais lorsque est arrivée cette fatale époque où je ne pouvais servir dans l'armée française sans faire abjuration d'une opinion que j'avais professée hautement, que je professe encore; j'ai quitté des camarades, des amis, des frères d'armes auxquels j'étais fortement attaché pour rentrer dans une patrie qui venait de tenir une conduite que je désapprouvais, mais que néanmoins je ne devais pas renier; pour suivre la ligne qui m'était tracée par ma conscience, j'ai abandonné un grade, des appointements, et je suis venu combattre les sentiments exagérés de mes compatriotes; je n'ai pas craint non plus de leur dire la vérité et certes, à cette époque, il y avait quelque mérite; je la leur ai dite, et celui qui naguère était presque regardé comme un criminel pour avoir soutenu la cause de la France, est main

tenant décoré d'un grade militaire et chargé de fonctions honorables.»¹

Jamais la parole de Dufour n'est prise en défaut. S'il ne renie point ses amis, il ne leur laisse aucune emprise sur son devoir, aucune faiblesse, aucune concession. Dans cette perspective, le bonapartisme de Dufour ne contredit aucunement son patriottisme.

Dufour et Napoléon I^{er}

Nous ignorons à quel moment le jeune Guillaume-Henri Dufour entendit parler pour la première fois de Napoléon. Certes, l'écho des victoires de Bonaparte a-t-il dû résonner à ses oreilles d'enfant du département du Léman, où les partisans de la République française n'ont pas manqué d'en amplifier la portée. Collégien, Dufour dirige les jeux de ses camarades, imagine des combats où la stratégie et l'audace dépassent parfois les prévisions, comme le faisait naguère Monsieur de Buonaparte à La Fère². D'ailleurs, certaine analogie entre les deux hommes retient notre attention. Toute proportion gardée, nous constatons le même milieu obscur et déraciné; les mêmes conditions initiales précaires, mêmes sources d'inspiration, même engouement pour les héros antiques, les idées nouvelles, le métier des armes, mêmes prédispositions au commandement, même goût pour les mathématiques, même capacité de travail, même volonté créative et, à certains égards, même ambition

nationale, entre autres similitudes d'intérêts, sinon de caractère et de comportement.

A l'Académie de Genève déjà, Dufour entre dans le cercle des personnages distingués par Napoléon: entre autres, le célèbre physicien Marc-Auguste Pictet, futur inspecteur de l'Université impériale³. A l'Ecole polytechnique de Paris, véritable séminaire des illustrations intellectuelles de l'Empire, il s'imprègne de l'épopée par les récits que lui en fait l'adjudant d'école du nom de Rostan, vieux grenadier de la Garde du Premier Consul lors de la campagne d'Egypte⁴. Son imagination s'emballe lorsqu'il aperçoit l'empereur en défilant avec le bataillon de l'Ecole lors du transfert du cœur de Vauban aux Invalides. La vision de cette majesté en manteau de velours cramoisi, souliers de satin blanc et chapeau à plumes impres-

¹ Archives Dufour. *Lettre de la fin de l'année 1818 à Ch. Dupin, membre de l'Institut.*

² Edouard Chapuisat, *Le général Dufour. 1787-1875. Lausanne, 1942*, p. 20.

³ Marc-Auguste Pictet (1752-1825), avocat en 1774, professeur de philosophie à l'Académie de Genève en 1786, professeur de physique expérimentale dès 1802, correspondant de l'Institut de France 1803, inspecteur général des études de l'Empire français 1807, inspecteur général de l'Université 1808. Fondateur de la Bibliothèque britannique, puis Bibliothèque universelle, de la Société de physique et d'histoire naturelle. Membre de l'Assemblée nationale 1793, député de Genève au Tribunat 1802-1807, député au Conseil représentatif en 1814 et 1815. Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Neuchâtel, 1930, t. V, p. 288.

⁴ Chapuisat, op. cit., p. 23.

sionne le Genevois. L'Ecole d'application du Génie de Metz favorise des liens durables d'amitié avec le comte Dejean, le général Gélibert des Seguins et le futur maréchal Vaillant. Plus tard, à Corfou, il risquera sa vie pour l'empereur et se refusera à accepter la nouvelle de sa défaite, tout comme la restauration des Bourbons. Genève n'étant plus française, il devrait se naturaliser. La cause du prince n'étant plus la cause de la nation, son parti est pris, comme il l'écrit au colonel Baudrand :

«... je ne suis plus français que de cœur, je me sépare de ce corps du génie si distingué et dont je me glorifiais d'être membre, je fais le sacrifice de dix années de travaux, je renonce à tous les avantages de mon état sans savoir ce que je vais entreprendre; heureux si rentré dans la classe des citoyens suisses, je peux y trouver le repos de l'âme; heureux si mes faibles talents peuvent être de quelque utilité à mes concitoyens.»⁵

Les défections dans l'entourage de Napoléon l'indignent. Ses sentiments ne changent pas avec les années. En 1841, il félicitera le général Pelet en ces termes :

«Vous avez repoussé de la manière la plus victorieuse ces banales accusations dirigées contre le plus grand génie et le plus beau caractère des temps modernes. Si tous ceux qui sont vraiment les amis de l'Empereur soutenaient ses actes avec la même force et la même chaleur que vous, on ne verrait plus, dans un pays qui doit,

à juste titre, se glorifier de tout ce qu'a fait le grand homme et où l'autorité de son nom est invoquée par tous ceux qui ont une opinion à défendre dans des questions de haut intérêt; on ne verrait plus, dis-je, des Thersytes, de tous les ordres, verser le venin de la calomnie sur les actes et les intentions de l'Empereur. Le caractère homérique les écrase; ils s'en vengent par des morsures. Comme ami avoué de Celui qui n'est plus mais dont la mémoire traversera les siècles comme un de ses partisans les plus dévoués, je vous remercie de votre beau plaidoyer et vous en témoigne toute ma reconnaissance.»⁶

Dans une lettre à un pair de France chargé de juger Louis-Napoléon après sa tentative de soulèvement à Boulogne, Dufour écrira que la famille du prince a «l'unique tort d'être celle de l'homme extraordinaire qui a couvert la France de gloire et qui l'a dotée des plus belles institutions»⁷.

Dans ses écrits militaires, Dufour voit également en Napoléon le génie de la stratégie et se réfère souvent à ses manœuvres. C'est dans ce domaine qu'il continue son apologie de l'empereur, une fois retiré de la Grande Armée et pris dans l'organisation des

⁵ Archives Dufour. Lettre du 21.10.1815 au colonel Baudrand, chef du génie, directeur des fortifications des îles Ioniennes, depuis général de division, aide de camp du duc d'Orléans et gouverneur du comte de Paris.

⁶ Archives Dufour. Lettre du 15.5.1841 au général Pelet.

⁷ Archives Dufour. Lettre à un pair de France du 8.9.1840.

milices helvétiques. Jusqu'à la fin de sa vie, le buste de Napoléon ornera son cabinet de travail, au milieu d'autres reliques, et la vénération que Dufour porte à l'oncle ne sera pas étrangère à sa sympathie pour le neveu.

Dufour et Napoléon III

La réputation scientifique de l'ingénieur genevois aurait suffi à le distinguer aux yeux des souverains en quête de précepteur. Mais, pour la reine Hortense, la fidélité de Dufour à l'empereur a sans doute joué un rôle dans son choix. Quoi qu'il en soit, les premières démarches échouent en 1820, Dufour préférant, aux aléas d'un poste incertain, offrir ses services à la Suisse. A défaut de gouverneur particulier, le fils de Louis Bonaparte devra se contenter d'un colonel Dufour, instructeur à l'Ecole militaire de Thoune en 1830. Peu coutumier du fait, Dufour, d'abord réticent, est rassuré par la soumission du prince au règlement et à la discipline de l'école. La simplicité, la bonne volonté et l'application du lieutenant Bonaparte, qui se lie d'amitié avec ses condisciples suisses, emportent les préjugés. Ne bénéficiant d'aucun traitement de faveur, Louis-Napoléon participe à tous les exercices et corvées des aspirants, apprenant à maîtriser son imagination et ses élans, à analyser la situation et à ordonner ses pensées. Il trouve dans le colonel Dufour un maître éclairé, d'une vaste culture classique et scientifique qu'il sait lui

faire partager. Des sciences à l'histoire et à la littérature militaires, tout est nouveau ou presque, tant l'instruction du prince est fragmentaire. Dufour lui donne une méthode de travail et stimule son intérêt pour les mathématiques et la fortification, l'incitant à couper sur le papier le résultat de ses travaux. Cela l'oblige à clarifier ses idées et lui profitera dans la rédaction de ses ouvrages. Loin d'être un pion sentencieux et revêche, Dufour se prête à la confidence et discute avec le prince des événements, de l'Empire, de la Suisse et de sa famille, créant entre eux un climat de confiance et d'ouverture qui rassérène le jeune homme et affine son jugement. Souvenir lumineux, impérissable, l'expérience de Thoune sera renouvelée en 1832, 1833, 1834 et 1836, non plus à l'Ecole militaire, mais dans les camps fédéraux où manœuvrent les milices cantonales au sein desquelles il obtiendra le grade de capitaine d'artillerie bernois⁸. Dufour, quant à lui, ne peut s'empêcher de s'intéresser à cet être entêté et vigoureux, généreux et mélancolique, impétueux et soumis que le destin a placé sous sa férule, en marge de l'histoire, dans l'ombre de Napoléon. Ensemble, colonel suisse et prince

⁸ Brevet du 7.7.1834. Sur les séjours de Louis-Napoléon Bonaparte à Thoune, voir : André Damien, «La jeunesse suisse de Napoléon III» – Dominic Pedrazzini, «Le Prince Louis-Napoléon à Thoune», dans Souvenir napoléonien, n° 289 (1976), p. 16-30. En outre, le 7.11.1832, le prince avait demandé le commandement d'une demi-batterie à ses frais.

français – devenu thurgovien – évaluent les chances d'un avenir politique que l'avènement de Louis-Philippe aurait pu éclairer. Hélas pour Louis-Napoléon, il n'en est rien. Sa situation se complique du fait de dissensions familiales et de la loi d'exil qui le frappe, en dépit des démarches entreprises par Dufour pour la faire abroger⁹.

Mais les liens de confiance et d'amitié noués à Thoune persistent et même se renforcent au fil des ans. Un abondant courrier en témoigne et, s'il ne restitue que les impressions de Louis-Napoléon, les lettres de Dufour ayant disparu, ce témoignage n'en est pas moins éloquent¹⁰.

Cette correspondance revêt des intérêts divers, allant des lettres de circonstance aux messages politiques, sans omettre la vie quotidienne, les états d'âme du prince et les requêtes en tous genres dont le caractère insolite, et parfois impératif, surprend. De l'ensemble émane l'expression de l'imperiale gratitude, une communion de vues, une certaine complicité, la satisfaction de l'élève pour son maître et meilleur interprète en Suisse. En fait de reconnaissance, il convient de rappeler le bon accueil que réserve à Dufour la reine Hortense, ravie d'avoir enfin trouvé un appui sérieux dans l'éducation de son fils qui, à l'issue de son premier séjour à Thoune, écrit au colonel:

«Chaque jour qui s'écoule me fait regretter de plus en plus de n'avoir pas été élevé et instruit par vous, je serais

bien plus à la hauteur des événements. J'ai un grand amour pour tout ce qui est beau et généreux, j'ai un grand désir de bien faire; mais cela ne suffit pas, il faut de grandes connaissances, et celles-là, je les aurais acquises auprès de vous.»¹¹

Invité à Arenenberg, Dufour y découvre une Hortense inquiète, mère attentive qui se veut digne et courageuse et dont les rrigueurs de l'exil ont sensiblement apaisé les ardeurs. Elle est reconnaissante à Dufour d'avoir sorti son fils de l'isolement car, à ses yeux vraisemblablement embués, le pauvre Louis «n'a d'autre distraction que le travail assidu»! Le colonel Dufour est sans doute saisi par le malheur et, somme toute, la grandeur de l'infortunée reine de Hollande, muée sous la Restauration en duchesse de Saint-Leu; la petite Beauharnais qui, choyée par Napoléon, faisait naguère les beaux jours de Malmaison. On aurait tort de négliger l'impression quasi historique produite par la reine Hortense sur Dufour, car elle représentait ce maillon tenu mais

⁹ Archives Dufour. Lettre de L.-N. Bonaparte à Dufour (LNB), du 15.10.1830.

¹⁰ Ces lettres, figurant ici sous: «Archives Dufour» (LNB) sont déposées chez M. Olivier Reverdin, à l'obligeance duquel nous en devons la copie. En tout, 117 lettres de Napoléon III à Dufour, allant de 1829 à 1872. Hormis les copies d'une quinzaine, les lettres de Dufour à Napoléon III ont vraisemblablement disparu dans l'incendie des Tuilleries en 1871.

¹¹ Archives Dufour (LNB), lettre du 6.10.1830.

indispensable de la chaîne qui le rattachait à l'Empereur.

Chez la reine Hortense, Dufour rencontre la comtesse Camerata-Bacciochi, fille d'Elisa Bonaparte. «Une femme d'une grosseur extraordinaire» selon Annette Dufour, et dont le visage rappelle étonnamment celui de l'Empereur. Frère cadet de Napoléon, le roi Jérôme rend visite aux Dufour. La santé de son épouse exigeant un séjour en Suisse, ils s'installent près de Lausanne et mettent leur fils en pension chez M. Challet-Venel à Champel¹². Ouvert à Dufour, le cercle de la famille impériale le conforte dans son «culte» napoléonien. De leur côté, les Bonaparte sont rassurés par les conseils, la personnalité et la position du colonel. Est-il flatté? Peu ou prou, car il connaît la vanité des grands de ce monde. Ne leur prête-t-il pas l'habitude de n'attribuer de valeur aux services que par le prix qu'ils leur coûtent!¹³ Quoi qu'il en soit, la gratitude d'Hortense est manifeste et elle ne l'oubliera pas dans son testament en lui léguant un service à déjeuner en plaqué et à son chiffre et, à Annette Dufour, un tableau du peintre Demarne. Toutes deux sensibles à l'aquarelle et au dessin, elles s'étaient vite liées d'amitié. Observatrice, attentive, Annette Dufour ne semble pas avoir été insensible au charme à la fois tudesque et gaulois d'un prince qu'elle a essayé d'égayer¹⁴. Cette ambiance presque familiale qui se crée entre Dufour et les Bonaparte n'est pas à négliger. Elle favorisera les

contacts, voire une certaine complémenté.

Si la reconnaissance de Louis-Napoléon, qui signera Napoléon-Louis après la mort de son frère aîné, représente le sentiment dominant dans toute la correspondance du prince, puis de l'empereur, ce n'est pas seulement en raison de l'instruction reçue à Thoune, mais à cause de la bienveillante attention du colonel à ses requêtes, sinon à ses caprices. De 1830 à 1840, c'est ce que l'on pourrait appeler la période des «menu services», allant de la recherche d'un copiste à l'achat de boutons de chemise en forme d'aigles, à la fonte de deux canons pour «l'une des provinces les plus éclairées de la Suisse», soit le canton de Thurgovie, à la vente d'objets pour se renflouer après l'échec de Strasbourg, à des dons en argent aux insurgés polonais, à un vieux serviteur ou aux religieuses d'Aix-les-Bains, à la recherche d'un secrétaire et d'un aide de camp¹⁵. En contrepartie, Dufour reçoit un dessin de Napoléon, une lanterne magique et les multiples projets de mémoires, études et publications que le prince soumet à son

¹² Chapuisat, *op. cit.*, p. 106.

¹³ Archives Dufour. Lettre du 30.4.1820 à M. Hentsch, banquier. Dufour n'exclut pas la possibilité d'entrer au service de la reine Hortense à condition «d'avantages considérables, la perspective d'un avenir assuré» et l'hébergement de sa famille.

Et Chapuisat, *op. cit.*, p. 59.

¹⁴ Chapuisat, *op. cit.*, p. 104.

¹⁵ Archives Dufour (LNB), lettres du 12.7.1833, 18.11.1833, 23.1.1838, 13.3.1838, 7.1.1840, 7.4.1840.

indulgence et sage réflexion. La modération du colonel n'empêchera pas toutes les bavures, mais le prince est très sensible à l'opinion, tant en Suisse qu'en France. Souvent il s'en enquiert auprès de Dufour qu'il prie même «de diriger par son influence l'impression que l'une de ses brochures pourra faire sur les journaux patriotes de la Suisse française, quelques feuilles de la Suisse allemande l'ayant traité avec grande bienveillance»¹⁶. Devons-nous encore à Dufour son initiation à l'action sur la presse? A laquelle, ne l'oubliions pas, il devra sa couronne et son déclin.

De 1830 à 1840, c'est aussi la période des «expériences», la plus intéressante peut-être. Après Thoune, tous les espoirs sont permis, mais vite déçus. Alors commencent les exaltations, les audaces de Louis-Napoléon. Les ennuis aussi pour ceux qui l'hébergent, comme la Suisse en 1838. Dufour ne croit pas beaucoup aux risques d'un conflit. Il écrit à sa femme: «Tout cela ne me paraît nullement sérieux, mais on fait bien de profiter de l'occasion pour se mettre en mesure... J'estime que ce n'est guère qu'une mesure d'intimidation de la part de la France pour forcer les résolutions de la Diète. C'est en tous cas, une amie.»¹⁷ Le prince, lui, craint sa «dénaturalisation», puis enfin à l'élegance de s'en aller. Jouant de sa popularité dans sa commune de Sallenstein et de ses malheurs d'exilé éprouvés de la Suisse, il jette néanmoins sur notre pays un regard critique. En 1836, n'écrit-il pas à Dufour: «La Suisse est toujours aussi en fermenta-

tion; les mêmes moyens qui empêchent les gouvernements libres de faire mal, les empêchent malheureusement aussi de faire le bien.»¹⁸

Ignorant les tentatives du prince de soulever les garnisons de Strasbourg, puis de Boulogne, Dufour, après ce dernier échec, se démente. Ah non, c'est trop bête; ce jeune homme va tout gâcher!, pense-t-il. Il alerte ses connaissances à Paris. Ecrit à Baudrand, son colonel et ami de Corfou devenu pair de France: «Ce peut être l'acte d'un exalté, mais ce n'est pas celui d'un lâche!»¹⁹ Il envoie à Berryer, l'avocat de Louis-Napoléon, un vibrant mémoire:

«... Le Prince n'est point un homme ordinaire; il est doué au contraire, de talents remarquables; il parle et écrit les quatre principales langues de l'Europe; il a fait sur l'art militaire des ouvrages estimés; il a pris rang parmi les publicistes; ses pensées sont nobles et élevées, son style nerveux.

»Mais c'est moins sa haute intelligence et sa capacité littéraire que je dois signaler que ses vertus et cette grandeur de caractère qui en font un homme tout à fait à part: son extrême bonté est connue de tous ceux qui l'ont approché ... Le désintéressement, la

¹⁶ Archives Dufour. Lettre du 29.8.1833.

¹⁷ Archives Dufour. Lettre de Dufour à sa femme du 29.9.1837.

¹⁸ Archives Dufour (LNB), lettre du 18.3.1836.

¹⁹ Archives Dufour. Lettre du 8.9.1840, à un pair de France (Baudrand).

générosité président à toutes ses actions. Mais la Vertu qui brille au plus haut degré chez le Prince, c'est l'amour de la patrie; il n'a jamais eu qu'un seul désir, celui de voir la France prospère et glorieuse; ... tous ses vœux sont pour elle, il rapporte tout à elle ...

»... S'il n'est qu'un homme vulgaire, comme l'avancent quelques personnes qui, sans doute, ne l'ont jamais vu, si rien de grand ne se remarque en lui, si aucune vertu éminente ne le distingue, comment se fait-il qu'il ait inspiré un si grand dévouement à ceux qui l'entouraient? Il n'y a qu'un homme doué d'une belle âme et d'un grand caractère qui puisse exercer un tel ascendant sur ses semblables. Pour moi, je cherchais vainement parmi ceux qui occupent la scène du monde quelqu'un à lui comparer.»²⁰

Enfin, Dufour donne les raisons qui ont amené Louis-Napoléon à se révolter, puis à quitter la Suisse «faisant preuve de générosité en empêchant par son départ volontaire une collision qui devenait imminente; il épargna à la Suisse les calamités d'une invasion, et sauva la France du ridicule attaché à une victoire trop facile».

Condamné à la détention au fort de Ham, le prince occupe ses loisirs forcés par des travaux scientifiques, historiques et littéraires auxquels Dufour n'est pas étranger. Il contribue largement par ses directives et envois de livres, cartes et documents, au complément de son *Manuel d'artillerie à l'usage des officiers en République helvétique*. Louis-Napoléon s'intéresse

à la physique, à la chimie, à la balistique, à l'économie, aux classes ouvrières, à la guerre des anciens et au jardinage. Il compose une élégie aux mânes de l'Empereur et invente un moyen de placer les capsules sur les fusils à percussion²¹. Dufour est chargé de vendre son argenterie à Genève. Curieusement, le prétendant se sent à sa place en prison, heureux d'échapper à une «fausse position»²² et réclame des ouvrages sur Charlemagne, dont il envisage d'écrire l'histoire, mais ne s'entend pas avec le colonel au sujet du tir à la carabine²³. Tout ce qui touche à son maître et ami l'intéresse et l'émeut: sa santé, les événements de Genève en 1846, la guerre du Sonderbund qui, grâce au général Dufour, ne dégénère pas en bain de sang²⁴. Louis-Napoléon l'en félicite chaleureusement et se replonge dans les cours de tactique et d'artillerie de son cher colonel. Les couleuvrines suisses du XV^e siècle et les canons bourguignons de La Neuveville excitent sa curiosité²⁵. Parfois, aigri par la captivité, il reproche à Dufour le retard dans l'envoi de dessins ou de

²⁰ Archives Dufour. Lettre du 22.8.1840, à l'avocat Berryer.

²¹ Archives Dufour (LNB), lettre du 29.1.1841.

²² Archives Dufour (LNB), lettre du 16.2.1841.

²³ Archives Dufour (LNB), lettre du 16.1.1841.

²⁴ Archives Dufour (LNB), lettre du 12.12.1847 (copie).

²⁵ Archives Dufour (LNB), lettre du 24.1.1844.

statistiques. Très vite le courage et l'optimisme reprennent le dessus et il échafaude mille projets dont celui de diriger une compagnie pour le percement de l'isthme du Nicaragua!²⁶

A sa sortie de prison, le prince s'installe en Angleterre et noue des relations aussi utiles que sentimentales dont la riche Miss Howard fait les frais. Les mondanités l'accaparent à Londres. En France, ses partisans le pressent de se manifester. Il y débarque après la Révolution de 1848 et accède à la présidence le 10 décembre. Dufour n'y est pas totalement étranger. Peu avant l'élection de Louis-Napoléon, il avait écrit une lettre au colonel Dumoulin, fidèle partisan de Napoléon I^e; rendu public, ce texte produisit à Paris un grand effet. En janvier 1849, le général se rend auprès du prince-président qui l'accueille avec joie. De vieux amis se retrouvent, entourés des survivants de l'Empire, de la famille Bonaparte, des politiciens comme Thiers ou Odilon Barrot, des Suisses de Paris, et de quelques anciens adversaires de Louis-Napoléon! Le sculpteur Pradier commence son buste, tandis qu'il s'entretient avec le prince de l'état de la Suisse et des projets de chemin de fer Lyon-Genève. Détail amusant, c'est à Paris que Dufour se fait faire un nouveau bicorné de général²⁷.

A la veille du Second Empire, les relations franco-suisses se tendent quelque peu. Dufour, promu commandeur de la Légion d'honneur, explique au prince-président la posi-

tion de la Suisse neutre et respectueuse de ses engagements. La Confédération ne peut cependant tolérer l'immixtion de la France dans ses affaires, ni les ordres d'incarcération et d'expulsion venant de Paris et visant de présumés agitateurs réfugiés. Grâce à Dufour, la rupture est évitée²⁸. Devenu empereur en 1852, Napoléon III fait remettre au général la plaque de grand officier de la Légion d'honneur et l'invite à Paris. Le général Dufour se répand dans le monde: la cour, la ville, les amis, l'armée, les musées et les artistes occupent ses journées. Le soir, dîners à l'Elysée ou chez le ministre de Suisse, M. Barman; quelques pièces de comédie le distraient d'un emploi du temps très chargé. Le prince-président tient à lui faire les honneurs des nouveaux aménagements des Tuileries et de Paris.

En 1854, lors de la guerre d'Orient, Dufour convainc l'empereur «de déployer à la fois toutes les ressources pour frapper, dès le début de la campagne un grand coup au point décisif... Il faut que cette guerre soit courte mais foudroyante²⁹». La guerre de Crimée (1854-1856) incite aussi le général à suggérer à l'empereur

²⁶ Archives Dufour (LNB), lettre du 20.8.1846.

²⁷ Archives Dufour. «Voyage à Paris en 1849».

²⁸ Archives Dufour (LNB), lettre du 13.2.1852.

²⁹ Archives Dufour. Lettre du 23.4.1854 à Napoléon III.

des plans de campagne visant à briser les lignes de communication russes autour de Sébastopol³⁰.

Au moment de l'affaire de Neuchâtel (1856), Napoléon III propose à Dufour sa médiation dans le conflit qui oppose le roi de Prusse, prince de Neuchâtel, à ses «sujets» suisses et rebelles qui viennent de réprimer un soulèvement royaliste. La Confédération, garante de l'union et de la paix confédérales et des droits démocratiques, est favorable à la constitution républicaine de ce canton ambigu. Elle voit d'un mauvais œil l'intérêt subit que les Hohenzollern portent à leur lointaine possession helvétique et suppose qu'ils cherchent à la récupérer. Elle fait occuper la ville et arrêter les meneurs. Frédéric-Guillaume IV somme la Suisse de libérer les monarchistes prisonniers et revendique ses droits sur la principauté. La Confédération n'admet pas cette menace, mais se montre disposée à amnistier les conjurés si le roi renonce définitivement à tous ses droits sur Neuchâtel. Sur ces entrefaites, Dufour est envoyé à Paris et cherche, avec Napoléon III, un terrain d'entente entre les deux gouvernements. Voici les notes confidentielles prises sous les yeux de l'empereur par le général lors de l'entretien de Saint-Cloud, le 13 novembre 1856:

«Le Roi [de Prusse] a donné l'assurance à S.M. [Napoléon III] qu'il renoncerait à ses droits si l'amnistie était accordée. L'empereur a dit: – que ce qu'il voulait, c'est simplement

qu'on lui fournît le moyen de peser de tout son poids dans la question neuchâteloise, et d'empêcher une guerre que tout le monde déplorera et qui pourrait avoir les plus graves conséquences; – que d'accord avec l'Angleterre, il se faisait fort d'empêcher le conflit; – que tout son désir est d'arriver à une solution pacifique, désirable non seulement pour la Suisse mais pour tous les pays voisins, dont les intérêts se trouveraient si gravement compromis par une guerre; – qu'une fois les prisonniers relâchés, il ferait cause commune avec la Suisse pour obtenir l'accord respectif, selon son désir. Si ceci ne se fait pas, la position de l'Empereur sera moins forte vis-à-vis du roi de Prusse et moins sympathique vis-à-vis de la Suisse. L'Empereur m'a fait connaître qu'en 1849, il s'est opposé à l'entrée des Prussiens en Suisse.»³¹

Sans quoi, ajoute Napoléon III dans une lettre à Dufour, «je ne mettrai aucun obstacle à la réunion d'une armée prussienne dans le grand duché de Bade»³². Les autorités fédérales n'acceptent pas d'emblée ces propositions et mobilisent l'armée sous le commandement de Dufour. Ce dernier déplore cependant l'apparente inutilité de ses démarches et de celles de M. Kern, également ami de Napoléon III, mais dont le fond servira, au

³⁰ Archives Dufour. Lettre du 15.9.1855 à Napoléon III.

³¹ Notes du 13.11.1856 (très confidentiel).

³² Archives Dufour (LNB), lettre du 24.10.1856.

début de l'année suivante, à élaborer la solution du différend lors de la paix de Paris (26 mai 1857)³³.

En 1859, Dufour est à nouveau élu général en prévision des difficultés qui pourraient découler de la guerre entre la France et l'Autriche au sujet de l'Italie. Si les frontières concédées à la Suisse en 1815 sont des plus incertaines, les doutes émis à Turin comme à Paris sur notre incapacité à faire respecter notre neutralité l'irritent davantage. Conformément aux traités, Dufour envisage parfois l'occupation «paisible» de la Savoie. Pour l'heure, la paix de Villafranca met fin aux inquiétudes. Le 16 juillet 1859, l'empereur passe à Culoz où Dufour est délégué avec Bratholony par la compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée pour le complimenter³⁴.

En 1860, des tensions se créent entre la Suisse et la France au sujet de l'Italie et de l'annexion de la Savoie. Une lettre de Dufour à son ami André Sayous témoigne de l'opinion du général sur l'Eglise catholique et, peut-être, de nouveaux territoires:

«Ici comme à Paris, on raisonne et déraisonne beaucoup sur la question d'Italie, comme si on tenait tous les fils de cette grosse affaire. Et il n'est pas rare de rencontrer quelque bon orléaniste qui s'apitoie sur le sort de ce pauvre pape qu'on voulait réduire temporellement à la portion congrue. D'autres, et il faut le reconnaître, en plus grand nombre, espèrent la chute complète de Bahal; plus de catholicisme, rien qu'un pur protestantisme

bien intolérant, bien exclusif, un âge d'or enfin pour ces bonnes pâtes de gens. Il y a de quoi lever les épaules. Mais les pires de tous sont ceux qui, après avoir rêvé l'abolition de la papauté, la plaignent maintenant et accusent de tant de méfaits cet abominable destructeur de tout ce qu'il y a de plus sacré. A combien de contradictions une passion aveugle ne porte-t-elle pas le cœur de l'homme?

»La grande question qui nous touche le plus maintenant est celle de l'annexion de la Savoie. Aurons-nous, n'aurons-nous pas le Chablais? et le Faucigny? Tout est là pour la Suisse. Les uns la désirent et je suis du nombre, parce qu'avant tout je songe à notre indépendance et à ce qui peut nous fournir les moyens de la maintenir; les autres la repoussent de leurs vœux parce qu'ils redoutent l'influence cléricale. Je crois que jusqu'à un certain point ils n'ont pas tort; mais, après avoir pesé le pour et le contre, il faut passer par là-dessus et se prononcer carrément pour l'annexion. C'est ce que voudraient nos Confédérés, du moins en majorité.»³⁵

En dépit d'une entrevue de Dufour avec l'empereur, celui-ci est intraitable et les Savoyards votent leur rattachement à la France.

³³ Archives Dufour. Lettres du 30.11.1856 à Napoléon III et (LNB) du 8.1.1859 de Napoléon III à Dufour.

³⁴ Chapuisat, op. cit., p. 198.

³⁵ Archives Dufour. Lettre du 29.1.1860 à André Sayous.

Depuis quelque temps, Napoléon III remuait ciel et terre pour réaliser l'un de ses vieux rêves: la publication d'une *Histoire de César*. En 1861, l'empereur demande à son vieil ami genevois, âgé de 74 ans, de rechercher sur le terrain l'emplacement des retranchements romains établis par César entre Rhône et Léman. Sans se faire prier, Dufour se met en campagne, arpente les berges du Rhône, au risque de se rompre les os, mais ravi d'aider son illustre élève dans ses études historiques et archéologiques qui les passionnent tous deux³⁶.

En 1863, une convention de partage entre les gouvernements suisse et français met fin à de longues discussions sur la rectification de la frontière le long de la vallée des Dappes dans le Jura vaudois. Restituée au canton de Vaud en 1815, par décision du Congrès de Vienne, cette vallée resta en mains françaises. Des notes furent échangées sans résultat jusqu'en 1828, où, pour la première fois on envisagea le partage: mais en vain. La tension s'accrut du fait des questions de juridiction soulevées par la France en 1851 et par les publications qui parurent; le général Dufour insistait sur l'importance stratégique de cette vallée pour la Suisse. Il saura aplanir les difficultés dues aux violations de frontière par la France refusant toute réparation. Finalement, la France recevra, avec la route des Rousses à la Faucille, la partie occidentale de la vallée des Dappes et une bande de

150 m de large à l'est de la route. En dédommagement, la Suisse obtiendra un territoire de même superficie le long du Noirmont jusqu'au district de Joux³⁷.

Jusqu'à la chute du Second Empire, Dufour sera amené à traiter avec Napoléon III des sujets les plus divers: les difficultés de la compagnie ferroviaire Lyon-Genève, la réunion d'un comité international, embryon de la Croix-Rouge, les projets de la loi militaire de 1867, les conséquences tactiques de l'introduction de nouvelles armes dans l'armée française. Son renom dépasse les frontières de la Suisse; les distinctions viennent de toutes parts, entre autres, grands cordons de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, mais qui causent quelques désagréments à leur bénéficiaire. Certains Suisses sourcilleux lui reprochent d'oublier l'interdiction que la Constitution fédérale prévoit à l'encontre des ordres et titres étrangers. Ce sera bien en vain, les détracteurs ne pouvant prendre sa bonne foi et ses mérites en défaut³⁸. Peu avant la catastrophe de 1870, il

³⁶ Archives Dufour (LNB), lettres du 7.9.1861, 8.12.1861, 3.2.1862, 23.8.1862.

³⁷ Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Neuchâtel, 1924. T. II, p. 632, et Rapport du Conseil fédéral aux Conseils législatifs de la Confédération concernant la question de la vallée des Dappes [Ami Girard, 1859].

³⁸ Dufour intervient auprès de Napoléon III pour faire obtenir à ses amis, entre autres Adolf Pictet, la Légion d'honneur. Archives Dufour (LNB), lettre du 18.8.1866.

fait part au maréchal Lebœuf, ministre de la Guerre, à Paris, de son indignation que l'on puisse douter en France de la volonté et de la capacité de la Suisse à défendre sa neutralité, «de quelque côté que vienne l'orage»³⁹.

L'orage de la guerre ne le surprend qu'à moitié. Durant tout le conflit, il s'efforcera de renforcer auprès de ses amis français leur conviction dans la neutralité de la Suisse et la nécessité des secours aux blessés de guerre. Sur le plan militaire, il leur conseille de concentrer leurs forces, de localiser le conflit et de cesser les hostilités après les premières victoires⁴⁰.

Peu s'en faudra. Vaincu, prisonnier des Prussiens, Napoléon III lui écrit de Wilhelmshöhe la peine qu'il éprouve en songeant à la triste situation dans laquelle il plonge son armée et son pays⁴¹. Dufour trouve les termes qui tempèrent ses souffrances: «Mais une grande infortune n'est pas sans compensation pour un grand cœur, quand elle est supportée avec dignité et constance, elle place bien haut dans l'histoire celui qui se montre ainsi victorieux du sort qui l'accable.»⁴²

Peu à peu les passions s'apaisent, les blessures se ferment, et en France, l'on commence à rendre justice au Second Empire. Le 30 août 1872, peu avant sa

mort, Napoléon III souhaite à Dufour de «vivre encore assez longtemps pour voir notre pays sortir de l'état de confusion et d'abattement où il est plongé. Nous sommes au bord de la mer, dit-il, dans l'île de Wight où la belle nature nous console de l'inconstance des hommes.»⁴³

Mais bientôt, la mort enlève à Dufour ce fils qu'il n'a pas eu et qui avait trouvé en lui la sagesse et le soutien d'un père que Louis-Napoléon a toujours cherché.

Et ce n'est pas sans émotion qu'en janvier 1873, le général reçoit le funèbre message de l'impératrice Eugénie et du prince impérial qui ravivent au fond de son cœur, dans l'asile mystérieux des enthousiasmes de sa jeunesse, le souvenir des Bonaparte.

D.-M. P.

³⁹ Archives Dufour. Lettre du 24.6.1870 au maréchal Lebœuf, ministre de la Guerre.

⁴⁰ Archives Dufour. Lettre du 1.8.1870 à M. de Chabrier, sénateur.

⁴¹ Archives Dufour (LNB), lettre du 4.1.1871.

⁴² Archives Dufour. Lettre du 10.9.1870 à Napoléon III.

⁴³ Archives Dufour (LNB), lettre du 30.8.1872.